

Charenton magazine

N° 114 - Avril 2006



Un lycée pour les jeunes charentonnais



Vacances de printemps avec l'Aliaj



Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !



DOSSIER

Charenton,
ville sportive!

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/9

Actualités



Pétition : tous contre la fermeture du souterrain de la porte de Charenton
Éducation : enfin un lycée d'enseignement général pour Charenton !
Jeunesse : prévention racket au collège La Cerisaie
Stationnement : à Charenton, le stationnement prend des couleurs !
Arrêt sur images : la parenthèse poétique du printemps
Nouvelles technologies : un portail associatif sur le site de la ville
Bilan de la Fête de l'Internet

p. 10/13

Démocratie locale

Courrier des lecteurs : vous avez la parole
Compte-rendu des réunions de quartiers Ilot du Pont et Bercy

p. 14/19

Dossier

Charenton, ville sportive !

p. 20

Environnement

Cadre de vie : concours des balcons et fenêtres fleuris

p. 21

Vie économique

Vedat Tekin, maître tailleur
L'actualité du Pôle Intercommunal de l'Économie et de l'Emploi

p. 22

Commémorations

Anciens combattants : devoir de mémoire

p. 23

Vie associative

Infos d'Aliaj sur les vacances de printemps
L'actualité des associations et des Comités de jumelage

p. 24/25

Culture

Vos prochains rendez-vous
"Auteur dans la cité", une magnifique aventure culturelle

p. 26

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 27

Bloc-notes

Informations pratiques

AGENDA

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 25 avril à 17h - Square La Cerisaie
Commémoration du génocide arménien

Vendredi 28 avril - 15h à 19h30
Collecte de sang à l'Espace Toffoli

Du 25 au 29 avril - Espace Art et Liberté
Exposition poétique
"La femme vue par elle-même"

Vendredi 28 avril - 19h à 20h45 au T2R
Conférence d'histoire de l'art

25 et 26 avril à 20h - Théâtre du Val d'Osne
Du rire au profit d'un séjour humanitaire

Dimanche 30 avril - 11h30
Journée Souvenir de la Déportation

Du 27 avril au 21 mai - Petit t2r
"La corde" de Damien Mongin

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Une fois de plus, dans le cadre d'une politique exclusive de "guerre aux voitures", la Ville de Paris nous présente des projets contestables, répondant mal à la problématique des transports Paris-banlieue et banlieue-banlieue, induisant des conséquences irréversibles sur les communes limitrophes. C'est le sentiment que de nombreux Charentonnais ont partagé avec moi lors du débat public sur l'extension du tramway (entre la porte d'Ivry et la porte Dorée) qui s'est tenu à Charenton le 2 mars dernier.

Alors que nos parents et grands-parents ont connu l'abandon du tramway, voilà qu'il revient au goût du jour dans des circonstances peu appropriées. Des projets plus ambitieux auraient mérité un examen plus approfondi comme le métro circulaire Orbital ou la prise en compte des 25 km de voies existantes de la petite ceinture.

Mais le projet d'extension semble ficelé. Créant une barrière supplémentaire entre Paris et sa banlieue, ce tramway impliquerait également un non-sens absolu : **la suppression du souterrain de la Porte de Charenton**. Voilà des embouteillages, des nuisances et des sources de pollution supplémentaires en perspective pour les Charentonnais. C'est la raison pour laquelle je souhaite que nous agissions ensemble pour alerter la Ville de Paris sur les conséquences définitives d'une telle mesure. Plus vous serez nombreux à m'apporter votre soutien (voir page 4), plus nous pourrons démontrer l'absurdité de supprimer un ouvrage d'art qui justement permet les liaisons entre banlieues.

Ce mois-ci, nous consacrons le dossier du Charenton Magazine aux activités sportives. Très attaché aux valeurs du sport, je constate que nos clubs sont à la hauteur, aussi bien au niveau des résultats que du travail remarquable des bénévoles sans lesquels rien ne serait possible. La Ville essaie de leur apporter tout son soutien notamment en mettant à leur disposition des structures de qualité et en leur apportant des subventions nécessaires à leur bon fonctionnement. Charenton investit dans le sport au sens propre du terme et vous constaterez que les projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sportifs sont nombreux.

Votre Maire



Jean-Marie Brétilon
Conseiller général du Val-de-Marne



Tous contre la suppression du souterrain de la Porte de Charenton !

Halte à la folie destructrice des élus parisiens ! Dans le cadre du projet d'extension du tramway, la Mairie de Paris envisage rien moins que de supprimer le souterrain de la porte de Charenton. Aux yeux du Maire de Charenton, il s'agit là d'une grave erreur. Il en appelle aux Charentonnais et en fonction du degré de mobilisation de ces derniers, il espère infléchir la position du Maire de Paris afin d'éviter les conséquences irréversibles de la destruction de cet ouvrage d'art.

Nous avons eu confirmation le 2 mars dernier, à l'occasion de la réunion publique sur le projet d'extension du tramway T3 (prolongement de la Porte d'Ivry à la Porte de la Chapelle) que la Mairie de Paris veut supprimer le souterrain routier de la Porte de Charenton. A chacune des réunions auxquelles il participe sur ce sujet, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, fait part de ses vives inquiétudes quant à cette suppression qui aura des incidences très négatives sur le cadre de vie des Charentonnais.

"Le comblement du souterrain compliquerait les liaisons de banlieue à banlieue déjà difficiles et entraînerait des bouchons et une pollution accrus

à l'entrée de la ville. Ce tramway est une solution dépassée qui crée une barrière supplémentaire avec Paris. Maintenant qu'il arrive, il faut faire avec. Il n'empêchera pas l'usage de la voiture et ne peut être qu'un complément ou une alternative. Dans ces conditions, il n'est pas question de supprimer un ouvrage d'art qui d'ailleurs ne concerne pas directement Paris mais qui a vocation à faciliter les relations de banlieue à banlieue. Ce qui est grave, c'est qu'une telle suppression serait ensuite définitive et irrémédiable. Il faut se mobiliser avant qu'il ne soit trop tard".

Cette remise à niveau de deux flux de circulation d'importance stratégique nord-sud et est-ouest va recréer des difficultés là où il n'y en avait pas.

De plus, le tramway sera prioritaire aux feux, accentuant ainsi l'effet de barrière entre Paris et les communes de première couronne.

Il est aussi question de construire un immense hangar souterrain de 3,5 hectares sous le stade Léo Lagrange pour stocker les rames, les entretenir et les laver. *"J'invite donc les Charentonnais à signer cette pétition pour empêcher la dégradation de leur cadre de vie et contraindre la Mairie de Paris à renoncer à la suppression du souterrain routier de la Porte de Charenton"* précise Jean-Marie Brétillon.

Mobilisons-nous contre la fermeture du souterrain de la Porte de Charenton !

Cette pétition sera adressée au Maire de Paris, Bertrand Delanoë

Avec la Municipalité de Charenton-le-Pont, nous Charentonnaises et Charentonnais, demandons expressément à la Mairie de Paris, de renoncer à son projet de fermeture du souterrain routier de la Porte de Charenton.

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

Pétition à retourner à l'Hôtel de Ville de Charenton

Cabinet du Maire - 48, rue de Paris. 94220 Charenton-le-Pont

Vous pouvez également signer la pétition sur le site Internet : www.charenton.fr



Enfin, un lycée pour les jeunes charentonnais !

En septembre 2009, Charenton sera dotée d'un lycée d'enseignement polyvalent.

Tant attendu, il sera construit à l'angle de la rue de l'Embarcadère et du quai des Carrières.

Au cours de la réunion du quartier îlot du Pont, le Maire a présenté aux Charentonnais la maquette du futur lycée prévu pour 720 élèves, répartis en 11 divisions d'enseignement général, 4 divisions d'enseignement technologique et 4 divisions d'enseignement professionnel (comptabilité et commerce). L'encadrement sera assuré par 65 enseignants et 35 personnels administratifs et techniques.

■ *Le choix de la qualité*

Le futur bâtiment sera classé Haute Qualité Environnementale (HQE), favorisant les échanges avec l'environnement, tout en assurant une totale protection contre les nuisances sonores de l'entourage immédiat (voies SNCF et autoroute A4). L'entrée principale du lycée, implantée dans l'axe de la rue Robert Schuman,

sera accessible depuis de larges marches qui se prolongeront jusqu'au bout de la rue de l'Embarcadère et qui compenseront la déclivité de la rue. Cet aménagement procurera un accès handicapés naturel et protégera les lycéens des voitures. Un garage à vélos, localisé près de l'entrée, sera facilement visible depuis la loge du gardien. La sécurité des personnes sera assurée par une totale séparation des flux piétons et des flux automobiles.

La plus grande clarté constructive et fonctionnelle possible sera recherchée. Les locaux de la vie scolaire et de l'administration seront regroupés dans le bâtiment longeant la rue de l'Embarcadère, côté ville. Ce bâtiment constituera le cœur du lycée.

■ *Un établissement moderne, adapté à la structure pédagogique*

Le lycée s'organisera autour de la cour centrale. L'ensemble des locaux d'enseignement se répartiront sur trois niveaux. Les salles d'enseignement général seront regroupées aux 1^{er} et 2^e étages dans l'aile nord. Le pôle scientifique ainsi que le pôle technologique et tertiaire se répartiront du 1^{er} au 3^e étage dans l'aile sud, longeant le quai des Carrières. La restauration

s'organisera au rez-de-chaussée. Le Centre de Documentation et d'Information, l'administration du lycée et les salles des professeurs seront localisés au 1^{er} étage du bâtiment, rue de l'Embarcadère. Ils seront à l'écart des grands flux, tout en étant immédiatement accessibles depuis le rez-de-chaussée par un escalier direct.



Perspective depuis la rue de l'Embarcadère.

Deux ascenseurs desserviront tous les niveaux. Cinq escaliers permettront d'acheminer rapidement les 720 élèves vers la cour de récréation. Les logements seront implantés sur 5 niveaux, à l'angle du quai des Carrières et de la rue de l'Embarcadère.

Budget d'opération

Montant des travaux HT :

15,45 M€

Coût total HT : 28,19 M€

Calendrier prévisionnel

Achat du terrain par la Ville :
mai 2003

Permis de construire : février 2007

Début des travaux : mars 2008

Délai de construction : 15 mois

**Ouverture du lycée polyvalent :
septembre 2009**

EN BREF

► SPECTACLE HUMANITAIRE

Du rire au profit d'un séjour humanitaire à Ankasina (Madagascar).

Les ateliers théâtre d'Aliaj, classes adultes et adolescents, vous invitent à deux spectacles les mardi 25 et mercredi 26 avril à 20 h, au Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice.

Prix des places : 2 € ou plus, selon votre générosité. La recette de ces deux soirées permettra de financer le séjour humanitaire de jeunes charentonnais et mauritiens, cet été, à Ankasina.

Venez nombreux, vous passerez une excellente soirée. Nos comédiens en herbe revisiteront les grands classiques de Pierre Palmade, Muriel Robin, Les Inconnus, Elie Kakou, Anne Roumanoff...

Théâtre du Val d'Osne

49, rue du Maréchal Leclerc

94 410 Saint-Maurice.

► "UN CŒUR, UN MONDE"

Spectacle par le CAT Maurice Pilod. Mardi 23 mai à 15 h et 20h30 au Petit t2r

Le spectacle "Un cœur, un monde", est joué par l'atelier théâtre et musique du CAT Maurice Pilod (Paris 11^e).

Les textes ont été écrits par des personnes handicapées mentales ou physiques, originaires des 5 continents. Les ateliers théâtre et musique du CAT ont conjugué leur talent pour exprimer au plus près la force, la simplicité de ces fragments de vie où se côtoient souffrance, poésie, humour... nous renvoyant inmanquablement à une part intime de nous-même.

Deux classes de 4^e du collège La Cerisaie vont participer à une sensibilisation au monde du handicap, par l'Association "Rencontre jeunes et handicaps" de Saint-Mandé et échangeront avec les artistes à l'issue de la représentation.

Tarif : 15 €

Prévention Racket auprès des collégiens



Les 14, 15 et 16 mars, un Bus Santé stationnait dans la cour du collège La Cerisaie. Sa mission : prévenir les élèves de 6^e des actes de violence et de racket.

C'est à la demande de la direction du collège La Cerisaie que des éducateurs spécialisés du Conseil général du Val de Marne, en collaboration avec l'Aliaj, ont consacré trois journées, à raison de 2 heures par classe, à la prévention "racket". "Il s'agit d'un gros investissement de la part du collège en termes d'horaires et d'organisation", précise André Bonnet, animateur du Bus Santé. D'autant plus que l'Aliaj s'était déjà rendu la semaine précédente dans chaque classe de 6^e afin de permettre aux enfants de réfléchir sur le sujet. "Nous faisons des mises en situation, parlons des textes de loi et des bons réflexes à avoir. Les jeunes s'expriment avec leurs mots sur ce qu'ils savent du racket. Nous sommes des interlocuteurs neutres et c'est pour cela qu'ils nous parlent ouvertement et plus facilement qu'à leur professeur. Notre intervention permet d'ouvrir le dialogue avec les adultes",

signale Max Abalo, animateur d'Aliaj. Une prévention en deux temps donc, conclue dans le Bus Santé par la projection d'un film et un débat sur le racket. "Les collégiens sont très réceptifs, ils aiment monter dans ce bus conçu comme un espace pour libérer la parole", ajoute André Bonnet.

■ Casser la loi du silence

Les collégiens discutent dans le bus "Des nouvelles de Souma...", titre du film qu'ils viennent de visionner. C'est l'histoire d'un jeune de leur âge qui subit la violence à la fois physique et morale du racket, en silence. Ses camarades le savent, mais personne n'ose en parler, de peur d'être "une balance". Les éducateurs du bus demandent aux collégiens ce qu'ils en pensent. "C'est un film très réaliste", répondent-ils en essayant d'exprimer ce qu'ils pourraient ressentir, comprendre ou réaliser.

Blessure, douleur, intimidation, agressivité, dévalorisation... à travers des mots qu'on leur donne, la souffrance a plusieurs noms, les limites sont posées.

* "une balance", en argot, c'est quelqu'un qui ne garde pas les secrets, qui les trahit, les rapporte.

Les disques zone bleue bientôt disponibles

La mise en place du stationnement réglementé aura lieu en mai prochain. Dès le 11 avril, les Charentonnais, résidant dans la zone bleue, pourront venir retirer leur disque horaire journalier.

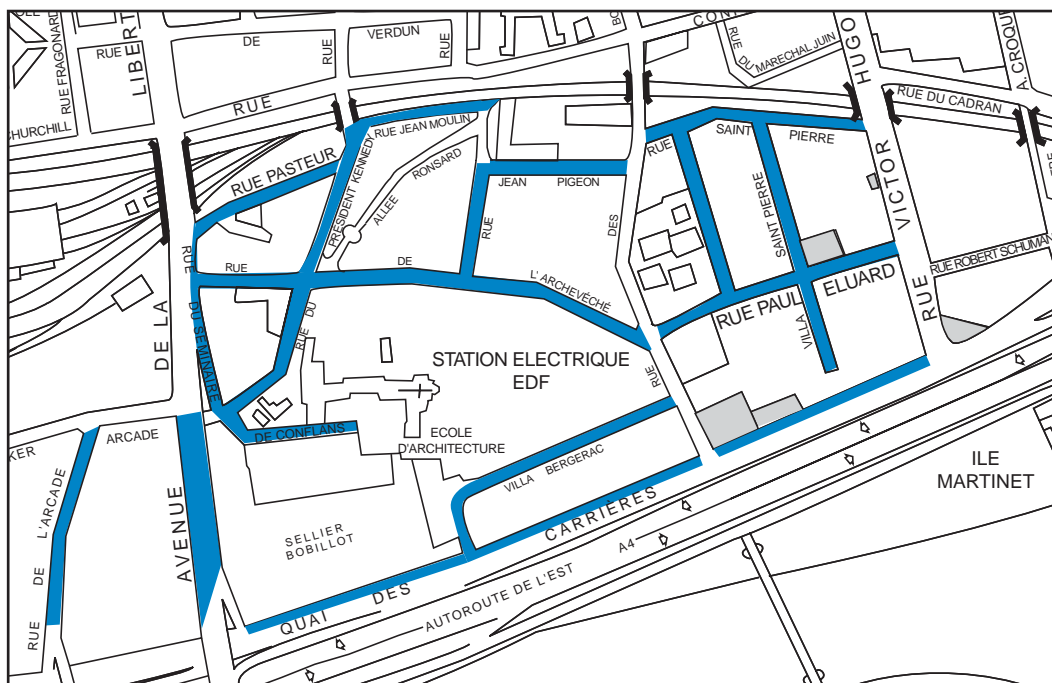
Dans le nouveau plan de stationnement, la priorité est donnée au stationnement résidentiel afin d'inciter les Charentonnais à limiter l'usage de leurs véhicules. Le nouveau découpage des zones de stationnement est matérialisé par trois couleurs de tarification, à savoir rouge, verte et bleue.

■ Le stationnement prend des couleurs

La zone rouge correspond aux grands axes de circulation et aux rues commerçantes. Seul le stationnement de courte durée y est autorisé, afin de favoriser la rotation des véhicules et de donner à chacun la possibilité de se garer à proximité des commerces charentonnais.

La zone verte, pour le stationnement de plus longue durée, autorise le stationnement des résidents munis de la carte de stationnement résidentiel ainsi que des visiteurs.

La zone bleue, permet le stationnement journalier et gratuit des riverains, avec usage d'un disque mentionnant le numéro d'immatriculation du véhicule et le jour de la semaine. La zone bleue autorise également le stationnement de courte durée des non-résidents, avec un disque horaire limité à 1h30.



■ Un disque journalier pour la zone bleue

Les riverains de la zone bleue peuvent se présenter **dès le 11 avril**, munis des pièces justificatives nécessaires, afin de retirer leur disque journalier (2 disques maximum par foyer) :

- Centre Alexandre Portier : 21bis, rue des Bordeaux. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 20 h.
Fermeture le samedi.

Pièces justificatives à produire :

- La carte grise du véhicule immatriculé à votre nom propre et à l'adresse de votre domicile charentonnais, pour justifier de votre lieu de résidence ;
- La taxe d'habitation de l'année écoulée aux mêmes nom, prénom, adresse que ceux figurant sur la carte grise ;
- Une facture EDF de moins de 3 mois.

ZONE BLEUE courte durée avec disque

Les non-résidents pourront y garer leurs voitures en apposant derrière le pare-brise un disque horaire limité à 1 h 30.

Pour les riverains :
stationnement journalier et gratuit, avec usage d'un disque mentionnant le n° d'immatriculation du véhicule.

ZONE BLEUE

Rue de l'Arcade
Rue de l'Archevêché
Quai de Bercy
Villa Bergerac
Quai des Carrières
Rue de la Cerisaie
Rue Jean Pigeon
Rue Jean Moulin
Rue du Président Kennedy
Avenue de la Liberté
Rue Pasteur
Rue Paul Eluard
Rue Saint-Pierre
Villa Saint-Pierre
Rue du Séminaire de Conflans

La parenthèse poétique du printemps

La programmation de "Poésie en liberté" se poursuit dans sa diversité et sa richesse culturelles.

Deux temps forts ont marqué le Printemps des poètes, organisé à Charenton par les Bibliothèques municipales, en partenariat avec la Compagnie du Fa, résidente du Studio-Théâtre de Charenton, et le T2R Théâtre des 2 Rives.

Un beau parcours poétique

Samedi 11 mars, la Compagnie du Fa a mené une expérience inédite dans les bibliothèques municipales en réalisant un parcours poétique au milieu des rayonnages et des bacs d'albums. Une troupe de comédiens aux costumes étranges, comme sortis d'un univers irréel, ont déambulé dans les espaces, accompagnés d'instruments aux sonorités envoûtantes. Ils confiaient leurs poésies inspirées du thème national "Le Chant des villes" à un public surpris, charmé par la rencontre inattendue.



Dimanche 19 mars au Petit t2r, les bibliothèques municipales ont proposé "Le grand livre de mes nuits", spectacle pour enfants de 5 à 8 ans, par la Compagnie *Quelqu'unS*. Le comédien Jean-Louis Cousseau a rassemblé au cours de deux séances près de 140 spectateurs autour de son livre géant et animé, invitant son public à une exploration poétique et touchante, à partir de morceaux de papier et d'une poupée de chiffon.

L'amour des mots d'amour

Du 16 mars au 8 avril, le comédien Maxence Mailfort a parlé d'amour au Petit t2r. Du poète classique au contemporain, Maxence Mailfort, le regard capteur, a choisi des textes pour faire de l'amour une parole d'or, une affirmation de la réalité dévoilée sur scène, dépourvue de fausse mélodie. "Mon travail de comédien est de rendre ces poèmes célèbres et inconnus les plus accessibles possibles, de les délivrer le plus clairement. Un alexandrin se respire, se vit, se colore, se porte. Il est une invitation au rêve du réel. Les gens se font une idée de la poésie alors qu'elle touche beaucoup plus directement qu'on ne le croit" précise Maxence Mailfort. Un très beau jeu de scène paré de roses et de nuages a suffi à transmettre aux spectateurs la couleur des mots d'Hugo, Verlaine, Molière jusqu'à ceux de Jong N.Woo, poète contemporaine présente le soir de la première.

Et ne manquez pas les prochains rendez-vous de "Poésie en liberté" :
Exposition poétique sur "la Femme vue par elle-même"
à l'Espace Art et Liberté du 25 au 29 avril. Vernissage, jeudi 27 avril à 18h.
Promenade poétique dans la ville, samedi 20 mai de 14 h à 18 h.



Un portail associatif sur le site Internet de la Ville

Objectif de la municipalité : favoriser le développement des associations charentonaises, en les rendant accessibles au plus grand nombre sur www.charenton.fr

Dorénavant, un nouveau service du site Internet de la Ville donne accès à l'ensemble des informations nécessaires pour mieux connaître les associations charentonaises (elles sont plus d'une centaine), suivre leur actualité, obtenir leurs lieux d'activités, leurs coordonnées ou le nom de leur responsable.

■ Des fiches pratiques interactives

Ce portail associatif, accessible en quelques clics, apporte une multitude d'informations au travers de fiches pratiques sur la vie sociale, sportive, culturelle, éducative, ou la vie des anciens combattants de la ville. Les Charentonnais peuvent ainsi choisir leur activité ou connaître le programme d'une association à partir du Net. Elles sont listées par thèmes et catégories, en rubrique "Découvrir" et en lien sur toutes les pages. Les associations qui n'ont pas encore été répertoriées peuvent télécharger leur fiche de renseignements à partir du portail associatif, la compléter puis la renvoyer à l'adresse suivante : webmaster@charenton.fr.

■ Beau succès de la Fête de l'Internet

Du 16 au 23 mars, les Charentonnais ont participé nombreux à la Fête de l'Internet en posant leurs questions en ligne. Chacun a obtenu des élus concernés, une réponse en image dès le lundi 27 mars.



Trois thèmes d'actualité et de nombreuses questions sur chacun d'eux : les finances locales, le cadre de vie et le stationnement. Elles ont toutes été publiées au travers d'un forum interactif dynamique où, même à bas débit, les Charentonnais ont pu consulter les réponses de leurs élus sous forme de vidéos via la technologie du "streaming". Une véritable concertation entre élus et Charentonnais, à travers des échanges virtuels de plus en plus performants. La Ville remercie tous les participants à la Fête de l'Internet. Les réponses sont consultables sur le site www.charenton.fr

➔ 50 %

C'est le pourcentage de questions en augmentation cette année, dans le cadre de la Fête de l'Internet, sur le site de la ville.

Courts de tennis, square Jules Noël

Monsieur le Maire,

En tant que membre du club de tennis de Charenton, je m'interroge sur l'avenir de mon club avec le projet de construction d'une maison de retraite médicalisée à proximité. Cette construction entraînerait la destruction d'un court de tennis. Etant soucieux de pratiquer mon sport dans les meilleures conditions possibles, je me permets de vous interroger à ce sujet.

Stéphane R.

Nous avons donc cherché un terrain susceptible de répondre aux critères exigés pour la construction de cet EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Vous savez que notre commune est déjà très urbanisée et ne dispose plus guère d'espaces vides. Nous avons travaillé sur un nouveau projet rue de la Mairie, proche du square Jules Noël et de votre club. Les premières esquisses conçues par l'architecte conduisent effectivement à l'obligation de supprimer l'un des trois courts actuels. En revanche, nous réfléchissons, en lien avec les responsables de votre club, à la possibilité de rénover les deux courts situés en contrebas, actuellement non utilisés. Cette hypothèse permettrait aux sportifs de disposer en définitive de quatre courts au lieu de trois actuellement. *Charenton Magazine* tiendra informés les amateurs de tennis de la solution retenue. Nous pensons également aux mamans et à leurs enfants en prévoyant la restructuration du square Jules Noël et son agrandissement derrière les bâtiments des services techniques de la Ville.

Monsieur,

Vous m'interrogez sur l'avenir du club de tennis de Charenton au regard du projet de construction d'une maison médicalisée. Je souhaite tout d'abord vous indiquer que notre commune manque cruellement d'un tel établissement et j'avais pris l'engagement auprès des Charentonnais pour que notre ville puisse accueillir et héberger ses aînés, à proximité de leurs familles dans une structure spécialisée. Une première hypothèse avait été envisagée rue du Séjour mais elle a dû être abandonnée compte tenu des nuisances sonores trop importantes que cet emplacement aurait impliquées.

Circulation - Stationnement

Monsieur le Maire,

J'aimerais savoir quand vos services se décideront à intervenir devant la gêne occasionnée par le stationnement devant les parkings ou en double file rue du Président Kennedy, au moment des rentrées et sorties scolaires de l'école Notre Dame des Missions.

Liliane N.

vacances scolaires de Pâques, en souhaitant que ces changements permettront à la fois d'occasionner moins de gêne pour les riverains, tout en garantissant la sécurité des enfants.

Madame,

Je suis sensible à ce sujet et j'ai effectivement constaté les difficultés de circulation rencontrées par les riverains lors des rentrées et sorties scolaires rue du Président Kennedy et rue de l'Archevêché. J'ai demandé à mes services, en lien avec les responsables de l'établissement scolaire, d'étudier une solution pour atténuer ces nuisances. Nous mettrons vraisemblablement en pratique de nouvelles "conditions d'accès" à ces rues et devant l'école après les

Monsieur le Maire,

Pourquoi les habitants du bas de la rue de Paris vont-ils encore perdre de nouvelles places de stationnement autour de leur domicile, la barrière étant fermée ponctuellement. Je ne vois pas en quoi les nouvelles parties zone rouge vont favoriser le commerce à Charenton, ni la qualité de vie des résidents charentonnais.

Magalie R.

Madame,

Alors que l'accès aux grandes surfaces est facilité par les parkings existants, l'accès aux commerces de proximité est plus difficile en raison de la présence de véhicules garés à la journée. Il importe donc, aussi bien dans l'intérêt des commerçants que de leurs clients, de favoriser la rotation des véhicules. Les places ne sont pas perdues pour autant. Il suffira de régler son stationnement en vous rappelant que les Charentonnais disposant de la carte résidant bénéficieront d'un quart d'heure gratuit chaque jour en zone rouge (ou verte). J'ajouterai que des places supplémentaires

vont être créées avec l'ouverture prochaine d'un parking de 27 places rue de l'Abreuvoir.

Quant à la fermeture de la rue de Paris semi-piétonne, je me suis engagé à faire ce que les habitants souhaitaient. J'ai lancé une consultation sur ce sujet et je n'ai obtenu que 78 réponses, ce qui m'est apparu un peu décevant. Une majorité de riverains souhaitent cependant que la rue de Paris semi-piétonne soit fermée en période estivale de 18h à minuit, ce qui sera fait.

Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, même s'ils émettent des suggestions pertinentes.

Réunions de quartier

Les réunions de quartier des 6 et 7 mars derniers, sont le prolongement du dialogue de proximité qui s'instaure tout au long de l'année avec les habitants et leurs élus.

Au cours de ces deux réunions publiques des quartiers Îlot du Pont et Bercy à l'Espace Toffoli ainsi qu'à la Verrière de Bercy, les riverains, résidents et commerçants, se sont exprimés librement sur différents thèmes qui les concernent dans leur vie quotidienne, incluant bien sûr la question du stationnement qui entre en application à partir du 15 mai prochain. Comme à son habitude, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, était entouré d'une grande partie de son équipe parmi lesquels Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint chargé des Finances, Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé de l'Environnement, Marie-Hélène Le Lièvre et Marie-Louise Freysz, chargées de quartier. Au terme d'échanges riches et animés, les réunions ont permis au Maire de recueillir les demandes, critiques et propositions des habitants, tout en y apportant des réponses et en les informant des réalisations en cours et des projets de la Ville. En voici le compte-rendu.



Quartier du Pont

■ La rue de Paris semi-piétonne rendue à ses habitants pendant l'été

Le Maire a fait part des résultats de la dernière consultation au sujet de la fermeture de la rue de Paris l'été prochain. 78 personnes ont répondu à la consultation, dont seulement 3 commerçants. Une majorité de riverains est favorable à la fermeture de la rue de Paris semi-piétonne de fin mai à début septembre, le soir en semaine et le week-end. Des commerçants et riverains présents à la réunion de quartier reconnaissent ne pas avoir répondu au questionnaire par manque de temps, mais se disent favorables à la fermeture de la rue en été, pour diminuer la circulation automobile.

Du 12 mai jusqu'à mi septembre, la rue de Paris semi-piétonne sera fermée tous les soirs de la semaine entre 18h et 24h et le samedi toute la journée.

Tous ont adhéré au souhait de la Municipalité de rénover le centre ville historique autour de la Place Valois, d'instaurer une zone 30 depuis la rue Arthur Croquette jusqu'à la rue du Pont, afin de réduire la (grande) vitesse de circulation des automobilistes et des deux roues et de rendre cette partie de la rue de Paris aux piétons.

■ Animation du quartier

"La Campagne à Charenton !", marché campagnard et véritable ferme vivante où producteurs et artisans de différentes régions françaises vont vous faire découvrir leurs spécialités, du 12 au 14 mai. La responsable de ce projet propose d'étendre le marché jusqu'au bas de la rue de Paris semi-piétonne si les commerçants de la rue acceptent d'y participer.



■ Un nouveau parking rue de l'Abreuvoir

La construction de ce parking rue de l'Abreuvoir est en cours d'achèvement. 22 places de parking seront prochainement à la disposition des habitants du quartier îlot du Pont.



Façade du projet de la future maison médicalisée, côté jardin du square Jules Noël.

■ Une maison médicalisée rue de la Mairie

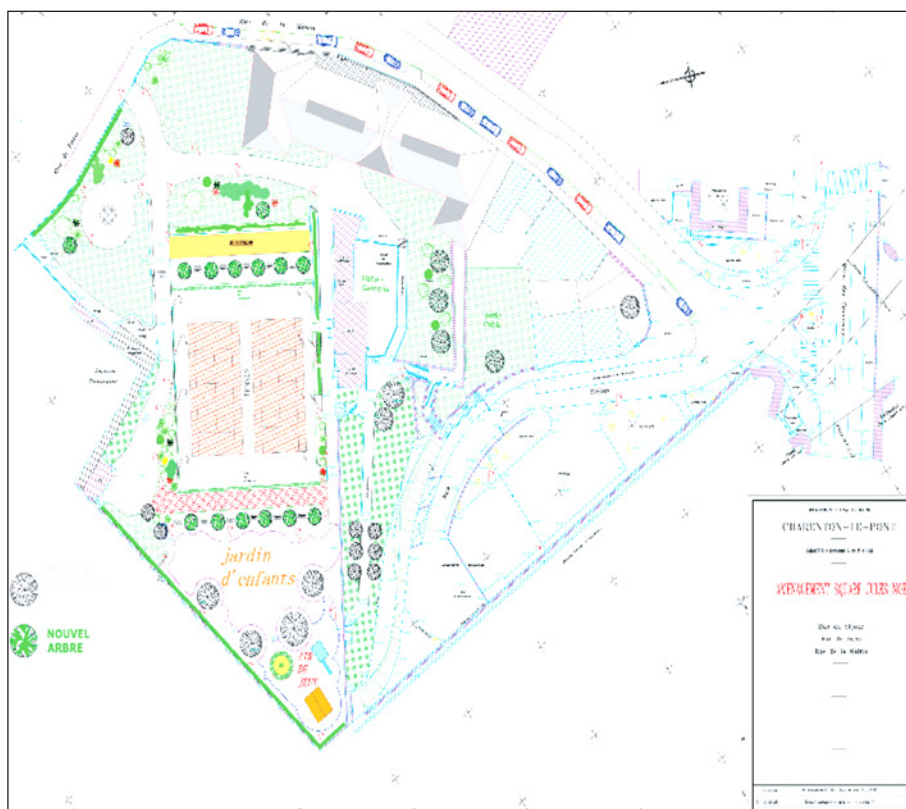
Cet établissement, souhaité par bon nombre de Charentonnais, devrait accueillir les personnes âgées dépendantes en 2008. Le Maire a présenté la maquette du futur Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées et Dépendantes (EHPAD), d'une capacité de 72 chambres. Son emplacement, rue de la Mairie, en centre ville, à proximité immédiate du square Jules Noël, facilitera le rapprochement des familles charentonnaises.

■ Réaménagement du square Jules Noël

La construction de la maison médicalisée nécessitera une restructuration du square Jules Noël et des courts de tennis. Un court de tennis sera supprimé, mais les deux autres courts seront entièrement rénovés.

Par ailleurs, les deux courts situés en contrebas seront également refaits. Les amateurs de tennis disposeront donc de quatre courts au lieu de trois actuellement.

Concernant les familles et les enfants qui fréquentent habituellement le square Jules Noël, ils bénéficieront d'un espace de détente, de loisirs et d'une aire de jeux beaucoup plus étendus que ce qui existe actuellement. Un architecte/paysagiste sera mandaté par la Ville pour dessiner un nouveau projet d'aménagement du square.



Quartier de Bercy

A l'invitation de Jean-Marie Brétillon, la réunion publique du mardi 7 mars à la Verrière de Bercy a eu lieu en présence d'Yves Contassot, Maire-Adjoint de Paris chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets.

Très attendue, cette réunion a permis à Yves Contassot de débattre avec les Charentonnais des projets de la Ville de Paris susceptibles d'avoir des incidences sur le cadre de vie des Charentonnais.

■ Enquête sur la qualité de l'air

Suite à une demande des résidents du quartier de Bercy, inquiets des nuisances de l'autoroute A4, le Maire a mandaté la société Airparif, réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France afin qu'elle mesure la pollution atmosphérique du quartier. Une enquête a eu lieu du 17 mai au 14 juin 2005. Dix points de prise de qualité de l'air ont été placés sur des lieux plus ou moins éloignés de l'autoroute. Il s'avère que les taux de dioxydes d'azote et de poussières sont élevés comme dans toute la région parisienne. Ils sont très hauts près de l'autoroute, surtout lors des pics de fréquentation journaliers, et en revanche décroissent très fortement à mesure qu'on s'en éloigne.

Un point positif : la pollution diminue de façon générale, grâce à l'utilisation de plus en plus répandue du carburant sans plomb et de l'abandon progressif des chaudières au fioul.

■ Pelouse de Reuilly

Concernant les nuisances engendrées par la Foire du Trône*, le Maire a rappelé à Yves Contassot qu'il avait pris acte de la décision de Bertrand Delanoë (la Foire du Trône et les cirques resteront sur la Pelouse de Bercy). Il continue à la désapprouver, lui rappelant les conséquences subies par les Charentonnais.

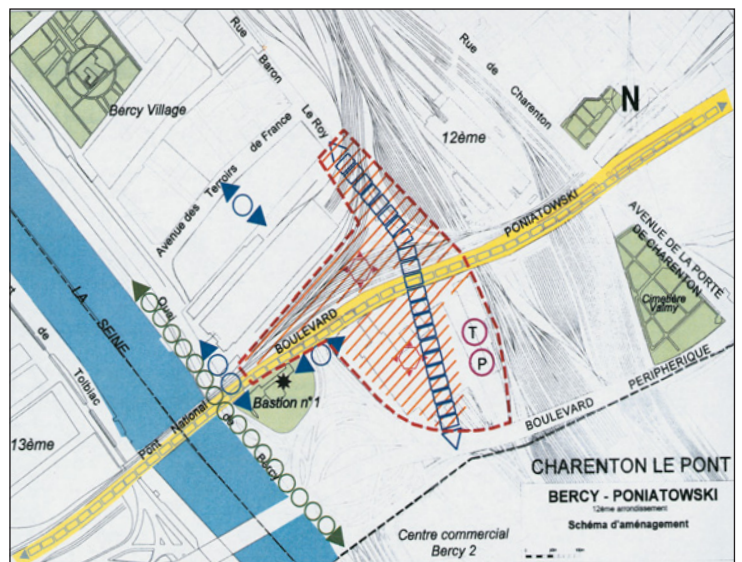
■ Un centre de tri des déchets au niveau de l'échangeur de Bercy, côté Paris



Yves Contassot a fait part des orientations d'aménagement de la Ville de Paris dans le secteur situé entre le quartier Sud de Bercy et le centre commercial Bercy 2 à Charenton : l'îlot situé au sud du boulevard Poniatowski, au cœur de l'échangeur de Bercy, accueillera un centre de tri des déchets. *"Il ne sera pas polluant et s'intégrera parfaitement à l'environnement. Une partie de la collecte sélective faite à Charenton viendra dans ce centre"*, a précisé Yves Contassot. Plusieurs Charentonnais ont cependant manifesté leur inquiétude face au risque d'augmentation des flux de circulation et donc de la pollution sonore et atmosphérique que provoqueraient les allées et venues des camions à bennes.

■ Prolongement de la rue Baron Leroy

Par ailleurs, la Ville de Paris a confirmé la prolongation de la rue Baron Leroy, liaison douce qui sera affectée aux piétons, vélos et bus. Ce projet, évoqué dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme charentonnais, améliorera la jonction entre Paris et le quartier de Bercy, contribuant ainsi son désenclavement.




Légende des schémas *		Les actions d'amélioration de l'environnement :	
Les localisations et caractéristiques des voies, ouvrages publics et espaces verts :		Requalifier et mettre en valeur les équipements publics existants	
PROJETES :	REALISEES :	Requalifier et mettre en valeur les espaces publics	
Equipements publics à créer, ou à modifier	Equipements publics réalisés	Couvrir le périmètre ou requalifier ses abords	
Espaces verts publics à créer, ou à modifier	Espaces verts réalisés	Réduire les nuisances phoniques	
Travaux à créer, ou à modifier	Travaux réalisés	Améliorer l'aspect paysager des espaces verts et/ou des équipements sportifs	
Voiries à créer, ou à modifier	Voiries réalisées	Mettre en valeur patrimonial ou en totalité le bâti intéressant	
Voiries piétonnes à créer, ou à modifier	Voiries piétonnes réalisées	Les orientations d'aménagement et de renouvellement urbain :	
Liaisons à créer, ou à modifier	Liaisons réalisées	Développer ou reconstruire le tissu urbain	
Les liens :		Dynamiser l'activité commerciale	
Désenclaver les quartiers		Développer l'activité économique	
Aménager des espaces paysagers en faveur des circulations douces		Réhabiliter ou restructurer les ensembles de logement	
Créer ou renforcer la continuité urbaine		Les périmètres : (pour information)	
Le développement de nouvelles infrastructures :		Zone d'aménagement concerté (ZAC)	
Tramway : ligne à réaliser		Secteur en attente d'un projet d'aménagement global (art. L123-24)	
Pôle d'échange intermodal à créer ou à restructurer		Secteur de dispositions particulières (règles de constructibilité)	
Station métro RER à l'étude			

* les textes joints aux schémas précisent et complètent les différents postes de la légende

* Cette année, la Foire du Trône a lieu du 1^{er} avril au 28 mai 2006.

Charente ville sportive

1 Charentonnais
une a



Avec un grand nombre de répertories réparties sur l'ensemble de haut niveau menés par des dirigeants bénévoles, le département peut s'enorgueillir d'être doté de nombreux Stades, gymnases, piscines, salles entièrement équipées pour toutes disciplines et tous les publics scolaires. Une dynamique à soutenir sans faille.

Charenton, ville sportive !

sur 5 pratique activité sportive

Un grand nombre d'installations sportives dans l'ensemble de la ville, avec des clubs sportifs mais également formateurs, avec des équipements de qualité... Charenton veut être une ville sportive.

Stade, piscine, fosse de plongée, gymnase... accueillent toutes les activités sportives. Pour les publics, adhérents, loisirs, la Ville apporte un

“Le sport est valorisant pour l'image et le dynamisme de la ville” se réjouit le Maire, Jean-Marie Brétillon. “Charenton a une image sportive forte et nous nous efforçons de répondre autant que possible aux besoins créés par l'engouement des Charentonnais pour tous les sports”.

Avec 5 600 adhérents répartis dans 37 associations sportives, 13 installations sportives dans tous les quartiers, des milliers de personnes qui les fréquentent régulièrement, Charenton est l'une des villes les plus sportives du Val-de-Marne. La Municipalité mène une politique active en faveur du sport, afin d'offrir aux Charentonnais, des plus jeunes aux seniors, un choix d'activités extrêmement varié.

■ Une diversité de sports...

Si les sports traditionnellement populaires sont présents à Charenton (football, basket-ball, athlétisme, karaté, judo, rugby, tennis, tennis de table, cyclisme, volley-ball...), on peut aussi pratiquer des sports plus confidentiels comme l'aïkido, le viet vo dao, le yoga, le tai chi chuan, sans oublier des activités comme la pétanque, la danse classique, les danses de salon, africaine ou orientale et même le bridge... Quant à la gymnastique, elle se décline sous toutes ses formes pour une meilleure forme, puisqu'on peut la pratiquer athlétique, d'entretien, rythmique et sportive, volontaire ou aquatique. Autant de sportifs qui courent, sautent, pédalent, lancent, jouent... tantôt dans un esprit de compétition, pour porter haut et loin les couleurs d'un club et de notre ville, tantôt pour le seul plaisir de garder la forme, mais toujours en donnant le meilleur de soi-même.

Le Forum des Associations en septembre, est l'occasion pour les Charentonnais, nouveaux habitants ou résidents de longue date, de (re)découvrir cet élan sportif. Les stands des associations sportives sont généralement les plus souvent “pris d'assaut”.



Quelques-uns des 36 agents d'accueil, d'animation, d'entretien et de surveillance des installations sportives, qui coopèrent à la vie sportive des Charentonnais. En compagnie de Daniel Blanchard, Jacques Levasseur, Dominique Besinge, Directeur des Complexes sportifs Télémaco Gouin et Nelson Paillou, ainsi que Véronique Rieu et Éricka Costard.



■ Des équipements sportifs de qualité

Il y a un réel enthousiasme des Charentonnais pour le sport et la vitalité des clubs sportifs. Une vitalité que la Municipalité encourage avec détermination, en investissant dans les infrastructures indispensables à la bonne pratique du sport à Charenton. La Ville construit, gère et entretient le patrimoine sportif. La Direction des Sports, est en charge du planning des installations sportives ouvertes au public ou à disposition des scolaires et associations, de l'accueil et de l'information des Charentonnais, de

l'organisation des manifestations sportives, de l'entretien et de la sécurité des espaces sportifs. Objectif premier : offrir aux utilisateurs et associations les meilleures prestations. Objectif atteint dans une amplitude d'ouverture des installations aussi large que possible.



A Charenton la gymnastique se décline sous toutes ses formes, pour une meilleure forme.

Le Stade Charentonneau, une "enclave" charentonnaise à Maisons-Alfort.

Le Stade Charentonneau, bien que situé à Maisons-Alfort, appartient à la ville de Charenton. Une centaine de sportifs l'utilisent chaque jour : le lycée Jean Jaurès pendant les horaires scolaires, le CAP Charenton tous les soirs pour ses entraînements et le week-end pour les matchs, de même que les "Red Crocodils", une équipe de football, composée de jeunes Charentonnais. Magdeleine Marchant travaille au sein de la Direction des Sports. "J'accueille les associations, je m'occupe de la sécurité, de l'entretien des bâtiments, du traçage du terrain... J'habite ici depuis 22 ans. Mon mari est entraîneur et mon fils joueur en catégorie senior au CAP Charenton. Je peux vous assurer que je n'ai pas besoin de regarder le foot à la télévision !".





■ Plusieurs équipes phares

L'attrait du sport, c'est le haut niveau et Charenton ne manque pas d'équipes aux brillants résultats, qui contribuent ainsi à la notoriété de la Ville. L'équipe première de la Saint-Charles Charenton Saint-Maurice Basket-Ball va se maintenir pour sa

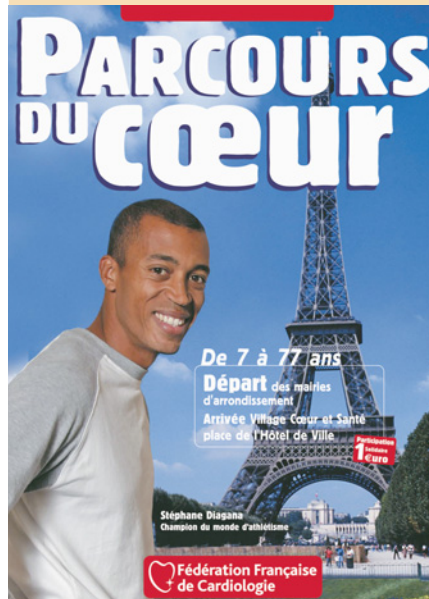


première année en Nationale 2 et ce malgré le budget le plus faible de toutes les équipes de sa poule. L'équipe de water-polo du CNM Charenton en Nationale 2 est championne d'Ile de France. Le CNM Volley-Ball ne perd plus un match en Nationale 3 et va très certainement monter en Nationale 2 en juin prochain. L'Académie de Boxes a obtenu un titre de Champion d'Ile de France de boxe française. L'association du Lotus Viet Vo Dao est médaillée aux Championnats d'Ile de France et qualifiée pour les Championnats de France.

L'Académie de Danse peut se targuer d'avoir entraîné (via le professeur Jean-Hugues Tanto, soliste de l'Opéra de Paris) le couple de patinage artistique Marilyn Pla et Yannick Bonheur, classés 13^e aux derniers Championnats du monde de Calgary... "Ce ne sont là que quelques exemples, mais les résultats sont également au rendez-vous dans bien d'autres disciplines" se félicite Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports. Pour célébrer l'esprit sportif, le "fair-play", pour récompenser les efforts des athlètes, leurs résultats au sein des clubs et souligner l'engagement des nombreux bénévoles et leur travail irremplaçable au sein des associations sportives, chaque année en novembre, la Ville décerne ses Trophées au cours d'une soirée au Théâtre des 2 Rives.

Ils habitent Charenton

Charenton, ville sportive ! cela se confirme quand on sait que de nombreux sportifs de haut niveau ont choisi Charenton, pour son cadre de vie agréable et chaleureux, pour la proximité du bois de Vincennes où ils peuvent à loisir faire leur footing, pour ses nombreux équipements sportifs. On peut citer notamment, Stéphane Diagana, Champion du Monde du 400 m haies à Athènes en 1997, Vice-champion du Monde du relais 4x100 m en 2004, à Paris St-Denis, et aussi parrain de la piste d'athlétisme sur l'île Martinet.



■ Des manifestations sportives réputées



Quelques manifestations renommées, comme le tournoi "Daniel Blanchard" de Water-Polo, le tournoi de football du Cercle Athlétique de Paris/Charenton, le tournoi d'été du CNM Charenton Volley-ball et les Foulées charentonnaises, organisées par l'Azur Olympique et la Municipalité, qui rassemblent des milliers de sportifs chaque année, venus de toutes les clubs d'Ile-de-France montrent, bien au-delà des limites de la commune, que le sport à Charenton est une véritable ambition collective, soutenue par une volonté municipale exemplaire, comme en témoigne Daniel Blanchard. "Le basket, le volley, le water-polo, la gymnastique rythmique et sportive qui gagnent, c'est aussi notre ville qui gagne. L'effort de la municipalité tant en fonctionnement qu'en investissement n'a d'autre justification que de permettre à chaque Charentonnais de pratiquer le sport de son choix, dans les meilleures conditions. Sports de compétition, de loisirs ou sports scolaires, tous ont leur place, tous ont droit à la même considération".

■ Une aide matérielle et financière importante

Le montant global de l'enveloppe budgétaire allouée aux clubs sportifs s'élevait en 2005 à 273 000 €. A cette somme, il convient d'ajouter le montant de la subvention accordée par le Conseil général du Val-de-Marne de 17 058 €. Le soutien de la Ville peut aussi prendre la forme d'une aide matérielle, notamment par la mise à disposition de cars municipaux, presque chaque week-end de la saison.

La Ville accorde également des subventions exceptionnelles étudiées par la Commission des sports et prend en charge une part importante des dépenses de communication générées par des manifestations sportives d'envergure.

■ L'école, une passerelle vers le sport

La Ville porte une attention toute particulière au domaine éducatif.



Ici, le sport est, pour les plus jeunes, un facteur d'éveil, de découverte, d'épanouissement et de perfectionnement.

La Direction des Sports dispose d'un personnel qualifié pour l'enseignement de la natation aux enfants scolarisés à Charenton. Sept Maîtres Nageurs Sauveteurs sont en charge de la pédagogie et de la surveillance, en lien avec deux enseignants responsables. Chaque section de primaire participe ainsi à 14 séances de natation par an, de la découverte du milieu aquatique, à l'apprentissage et aux

renforcements des acquis et ouvertures d'activités (water-polo, natation synchronisée, sauvetage...). Une évaluation appropriée à chaque section ("Caneton", "Pingouin", "Dauphin"), validée sous forme de Carnet de Bord avec l'aide des enseignants, suit le progrès de l'enfant, à son rythme.

Bien entendu, les élèves des écoles sont utilisateurs des équipements sportifs de la Ville dans le cadre des activités sportives à l'école et aussi avec les centres de loisirs maternels et primaires. Le temps péri-scolaire est également propice à la pratique du sport. Les mardis et vendredis soirs, pendant 1h30, en partenariat avec des clubs sportifs, les activités du soir offrent la possibilité aux enfants de 6 à 10 ans, de s'essayer, de manière ludique, à de nombreuses activités sportives... avant de trouver celle qui leur convient et de s'orienter ensuite vers un club.

La santé par les activités physiques

On associe souvent à tort le sport à la jeunesse. Stop aux idées reçues ! A Charenton, le sport se pratique à tout âge et nos seniors participent régulièrement aux activités sportives proposées par les associations. Ici, le sport n'est pas une fin en soi, mais un moyen... de lutter contre la perte d'autonomie, de prévenir les petits et gros bobos propres à l'âge, de garder une image valorisante de soi, en somme de vivre mieux. Aqua gym, randonnée pédestre, gymnastique douce, danse de salon, relaxation et sophrologie... les activités proposées sont adaptées à l'âge et à la portée de tous.



Daniel Blanchard, un Maire-Adjoint toujours sur les terrains

Maire-Adjoint chargé des Sports, Daniel Blanchard se démultiplie tous les week-end pour assister à un maximum de rencontres sportives. *"Mon rôle consiste à mettre en œuvre les moyens disponibles pour le bien-être de tous les sportifs, de tous niveaux et de toutes disciplines. Je suis à l'écoute des différents présidents des associations sportives, ainsi que des usagers. J'organise et j'assiste aux manifestations exceptionnelles, trophées et galas, et bien sûr j'encourage les joueurs par ma présence les week-end lors des rencontres des différents clubs (basket, water-polo, volley-ball, football, boxe, arts martiaux, escrime, G.R.S, danses diverses...), accompagné de mon épouse qui se révèle être un supporter hors pair !*

La Municipalité a su réaliser de grands projets pour que le sport vive et se développe à Charenton. Je pense notamment à la piste d'athlétisme, au terrain multi-sports rue Necker ou aux nouvelles salles de l'école Aristide Briand, inaugurées cette année. Et les projets ne manquent pas. Dans le cadre de la prochaine construction du nouveau lycée, un projet d'extension est en cours pour réaliser un deuxième gymnase sur l'île Martinet, afin d'accueillir ces nouveaux jeunes sportifs. Par ailleurs, un appel d'offres vient d'être lancé afin de rénover le gymnase Guérin. Le sport à Charenton, c'est un vecteur très positif et valorisant pour l'image et le dynamisme de la ville. Nous l'encourageons fortement, car il véhicule des valeurs essentielles pour le développement de chacun et particulièrement des jeunes, comme le respect, l'esprit d'équipe, la progression, l'engagement et le dépassement de soi. Le sport est école de vie, pour toutes les générations". Retrouvez les associations sportives sur le nouveau portail associatif du site Internet www.charenton.fr ou dans le Guide des sports, disponible à la Direction des Sports 16, avenue Jean Jaurès. Tél. 01 46 76 44 00.

L'association du Lotus Viet Vo Dao médaillée d'or, d'argent et de bronze !



L'association du Lotus de Charenton a remporté 9 médailles à la Coupe d'Ile-de-France en Combat et Technique, en février dernier à Saint-Brice (Val d'Oise). Un succès remarquable, fruit d'un travail intensif et d'un séjour au Vietnam.

Lors de la dernière Coupe d'Ile-de-France en Combat et en Technique, 9 participants de l'association du Lotus Viet Vo Dao ont été décorés de 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. Certains se sont également distingués en se qualifiant pour les Championnats de France qui se dérouleront en juin à Paris. Une réussite méritée, car elle fait suite à un entraînement intensif pratiqué par l'équipe l'été dernier au Vietnam. Partis grâce à une subvention de la Ville, cette équipe a su mettre à profit ce séjour exceptionnel.

■ Une nouvelle section sportive

La section Chi Cong a été créée en janvier 2006. Gymnastique de santé combinée à de la self-defense, cette pratique ancestrale s'adresse particulièrement aux seniors. Elle préserve la santé par renforcement de l'organisme et apaisement de l'esprit. Un apprentissage non négligeable !

Cours adolescents et adultes : les mardi et vendredi de 19h à 21h30 à l'Ecole Aristide Briand.

Cours de Chi Cong : le mardi de 18h à 19h à l'école Briand

Cours pour les enfants : le mercredi de 16h à 17h30 au Gymnase Maurice Herzog.



Félicitations aux pratiquants les plus jeunes et à leurs deux médaillés : Margot De Almeida (médaille d'or en combat et médaille d'argent en technique) et Mehdi Mezhoud (médaille d'or en combat).

Les équipements sportifs

ESPACE NELSON PAILLOU

1 salle de tennis de table avec 600m²,
1 salle omnisports avec 499 places assises,
1 salle de gymnastique, 1 salle polyvalente.

Avenue Jean Jaurès

Tel. 01 46 76 44 94

COMPLEXE SPORTIF

TELEMACO GOUIN

Gymnase, piscine et fosse de plongée

4 bis, avenue Anatole France

Tel. 01 46 76 44 90

COMPLEXE SPORTIF

JEAN MERMOZ

Salle de danse : 01 49 77 54 67

Boulodrome : 01 48 98 08 99

4, rue de la Mairie

COMPLEXE SPORTIF HENRI GUERIN

PISTE D'ATHLETISME

Stade, piste d'athlétisme,

gymnase et salle de musculation

Ile Martinet - Tel. 01 41 79 41 03

COMPLEXE SPORTIF

MAURICE HERZOG

Salle d'aïkido, de boxe, salle omnisports

9, rue du Nouveau Bercy

Tel. 01 46 76 65 06

TERRAINS DE CONFLANS

Plateau d'évolution (Basket, football)

(Parc du séminaire de Conflans)

5, rue de l'Archevêché

Tel. 01 48 93 47 09

ESPACE CLAUDE BESSY

Salle de danse

3, place des Marseillais

Tel. 01 46 76 68 13

DOJO

Salle de judo

21, rue Victor Hugo

Tel. 01 43 68 99 74

COURTS DE TENNIS (5 COURTS)

43, rue de Paris - Tel. 01 43 68 09 56

SALLE D'ARMES

(Espace Toffoli)

Escrime

73, rue de Paris

Tel. 01 43 78 96 68

SALLES ARISTIDE BRIAND

École Aristide Briand

Tél. 01 46 76 44 30

TERRAINS MULTI-SPORTS

Plateau d'évolution

rue Necker (Bercy)

STADE CHARENTONNEAU

52, avenue Gambetta,

94 700 Maisons-Alfort

Tel. 01 41 79 40 54

BOIS DE VINCENNES

Pétanque

route de Saint-Louis

Pavillon Moulière

Tel. 01 46 76 44 00

Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !



La Municipalité organise pour la première fois, un concours des balcons fleuris, pour toujours innover et améliorer le cadre de vie des Charentonnais.

La réputation de Charenton en matière de fleurissement n'est plus à faire. Notre première fleur attribuée au concours régional des Villes et Villages fleuris en 2004 et confirmée en 2005 au palmarès du 46^e concours des villes et villages fleuris de France en atteste.

Afin d'impliquer les Charentonnais dans l'embellissement de leur ville, dans le prolongement du travail accompli quotidiennement par les jardiniers municipaux, la municipalité organise un concours des balcons fleuris, ouvert à tous les résidents et commerçants charentonnais. Comme le résume Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie "montrez-nous vos talents, votre sensibilité ou votre savoir-faire en matière de jardinage, surprenez-nous !".

■ Fleurissez balcons et terrasses

Chaque participant au concours pourra s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : balcons et terrasses, immeubles collectifs, commerces (autres que fleuristes). Les décorations florales (plantations naturelles impérativement !) devront être visibles de la rue par le jury présidé par Jean-Pierre Cron et composé d'élus des différents quartiers, de professionnels du monde horticole (fonctionnaires des espaces verts, secteurs privés et commerçants, membres d'associations). Le Maire remettra leurs récompenses aux gagnants, lors d'une réception prévue en septembre/octobre.

Néophyte ou amateur éclairé, primé ou non, chaque participant aura la satisfaction d'avoir contribué au fleurissement de sa ville, pour faire de Charenton un lieu de vie toujours agréable et chaleureux, au cadre de vie soigné et souriant.

■ Inscrivez-vous avant le 15 mai !

Les Charentonnais intéressés doivent renvoyer **avant le 15 mai 2006**, cachet de la poste faisant foi, le bulletin de participation ci-joint. D'autres sont également disponibles en Mairie, à la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie (49, rue de Paris), à la Direction de la Communication (4, place Arthur Dussault) ou sur le stand du marché couvert, au Centre Administratif (19, rue de Sully), au Centre Alexandre Portier (21bis, rue des Bordeaux) ou encore à la Police municipale (4, place Henri d'Astier). Ce bulletin devra être retourné dûment complété à la Direction de la Communication, 4, place Arthur Dussault. Dans les 15 jours suivant la date limite d'inscription, les participants recevront un récépissé précisant la date de passage du jury, ainsi qu'un numéro de participant à fixer dans leur décoration florale, de manière à permettre sans équivoque leur identification.

Renseignements :
Tél. 01 46 76 48 12
www.charenton.fr

Ville de Charenton-le-Pont Concours 2006 des balcons fleuris

M. Mme, Mlle

Prénom

Adresse

Désire participer au concours des balcons fleuris

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

Catégorie 3 : Commerces

* Cochez la case correspondante
on ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie

Bulletin d'inscription
à renvoyer dûment complété, avant le 15 mai à la
Direction de la Communication, 4, place Arthur Dussault
94220 Charenton-le-Pont



Vedat Tekin, Profession : Maître Tailleur

Depuis 40 ans, Vedat Tekin, confectionne seul des vêtements sur mesure ... pour l'amour du travail bien fait.

Vedat Tekin est installé à Charenton depuis neuf ans. Son magasin se situait il y a encore peu de temps dans le bas de la rue de Paris, au n° 18. Dorénavant non loin du Théâtre des 2 Rives, son atelier est plus grand, décoré de dessins de mode des années 1960, orné de nombreuses bobines de fil, vêtements à retoucher et tissus à transformer...

■ Du cousu main !

Vedat Tekin est maître tailleur depuis près de 40 ans. Il a commencé à exercer dans son pays d'origine, la Turquie. A Istanbul, il a appris le métier sans formation. Puis en 1976, en voyage à Paris, il a rendu service à un atelier, qui l'a gardé. "Je gagnais bien ma vie en Turquie !

Mais Paris c'est joli !". Vedat Tekin a travaillé pour le créateur Francesco Ferri ou la marque "Comme ça des Halles". A Charenton, il est à son compte.

Il ne confectionne pas seulement des vêtements pour hommes. Il habilite également les femmes jusqu'à créer ses propres modèles exposés en vitrine. "Je reprends et réalise toutes sortes de vêtements, pantalons, jupes, vestes, robes... Aujourd'hui les tailleurs ou couturiers sont spécialisés dans un type d'habit, il est devenu rare de trouver un tailleur qui fasse tout comme ici. Cela représente beaucoup de travail". Les magasins de prêt à porter de la ville lui envoient des clients pour les retouches, d'autres lui laissent un tissu qu'ils veulent porter. Dernièrement, il n'a pas hésité à se rendre chez une cliente pour retoucher sa robe de mariée, quelques heures avant la cérémonie !

Vedat Tekin
Maître Tailleur
127, rue de Paris
Tél. 06 67 40 00 97

EN BREF

► NOUVELLES ENTREPRISES

OBJETS ET ARTISANAT DU MONDE
Vente d'articles de décoration d'Inde et d'Indonésie

5, rue de la République
Tél. 01 49 77 80 41

JACQUES GINGUENE

Photographe indépendant, spécialisé dans la photographie de mariage et de décoration d'intérieur.

55, avenue de Gravelle
Tél. 06 15 44 54 43
<http://monsite.wanadoo.fr/latinaphotos>

COIFFURE À DOMICILE

Le Salon "Harmonie Coiffure" propose depuis le 1^{er} avril, un service à domicile pour les Charentonnais.

Harmonie Coiffure
14, rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 07 42

► FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03.

► CONTACTS

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles : patrick.segalat@charenton.fr

► CORRECTIONS GUIDE PRATIQUE

LES CULTES

Eglise Catholique P.89
Chapelle de Valmy
98, rue du Petit Château
Jeudi : 12 h

COMMERCES

Plomberie P.130
Entreprise Thierry BISSON, Artisan.
Plomberie, chauffage, sanitaire, dépannage rapide,
3, rue Pasteur
Tél. 06 60 64 73 50.



Devoir de mémoire

Anciens combattants charentonnais et mauritiens se retrouveront les 30 avril et 8 mai prochains, pour célébrer les 61^e anniversaires de la Libération des camps de concentration et de la Victoire des Alliés.

Programme du 30 avril :

10h15 : départ en car de Charenton, place Briand, pour se rendre à St-Maurice
 10h30 : cérémonie au monument aux morts de Saint-Maurice
 11h15 : rassemblement à l'Hôtel de Ville de Charenton
 11h20 : départ en cortège pour le monument aux Morts
 11h30 : cérémonie au monument aux morts de Charenton
 12h : vin d'honneur à l'Hôtel de Ville de Charenton, offert par la Communauté de Communes.



■ 8 mai 1945

Le 8 mai 2006, comme toutes les villes de France, Charenton et Saint Maurice commémoreront la capitulation du régime nazi du 8 mai 1945. Les cérémonies seront fortement marquées par le devoir de mémoire et les appels à la tolérance et à la paix entre les peuples.

Ces commémorations sont également l'occasion de lutter contre l'oubli, de faire partager aux plus jeunes cette douloureuse époque, pour ne jamais l'oublier, afin de construire un monde de paix pour les générations futures.

Programme du 8 mai :

9h30 : départ de Charenton, place Briand pour se rendre en car à Saint-Maurice
 9h45 : cérémonie place Charles de Gaulle à Saint-Maurice
 10h25 : rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Charenton
 10h30 : départ du défilé
 11h15 : cérémonie au Monument aux Morts de Charenton
 12h : vin d'honneur à l'Hôtel de Ville de Charenton, offert par la Communauté de Communes.

Ces commémorations seront présidées par Jean-Marie Brétilion, élu le 28 mars dernier, Président de la Communauté de communes de Charenton le Pont-Saint Maurice, succédant ainsi à Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice.

■ *Journée souvenir de la Déportation*

Le 30 avril prochain, la Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice commémorera avec solennité et émotion, la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Elus, membres d'associations d'anciens combattants, anciens déportés, Charentonnais et Mauritiens se réuniront aux monuments aux morts des deux villes pour célébrer le 61^e anniversaire de la Libération des camps de concentration. Un vibrant hommage sera rendu à toutes celles et ceux morts en déportation.





Vacances de Printemps

Sorties tous azimuts avec le Club 11-14 ans et l'Espas'Ados.

Toujours propice aux découvertes, le temps des vacances sera mis à profit par l'Aliaj pour faire partager aux jeunes charentonnais de nouveaux horizons.

Pas de jeunes laissés seuls sans activités durant les vacances de printemps ! Une règle d'or respectée par l'Aliaj, dont les animateurs encadrent les ados à partir de 11 ans.

■ **Le Club 11/14 ans, un accueil adapté aux préadolescents**

Basé au centre de loisirs du quai des Carrières, cet espace propose un lieu spécifique à l'accueil des préadolescents.

De nombreuses activités y sont proposées tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Certaines sont co-organisées avec les "plus grands" des centres de loisirs pour que ces derniers intègrent petit à petit le Club 11/14 ans.

Le programme est très éclectique : sortie à la mer de sable, piscine, tir à l'arc, paint-ball, journée chocolat, Paris Grand Tour, journée danse, tournoi de foot...

■ L'espas'ados

Pendant les vacances de printemps, les mercredis et samedis, les adolescents s'organisent entre eux et réalisent eux-mêmes leur programme d'activités : cinéma, patinoire, cosmic laser, équitation, bowling, jeux en réseau, moto cross, soirée concert spectacle, repas...

Pour plus d'informations, contactez l'Aliaj au 01 45 18 32 60 ou sur le site www.aliaj.fr

Des chèques culture pour les jeunes



Piloté par le Conseil régional d'Ile-de-France, le dispositif "Chèques Culture" permet aux jeunes d'accéder à la culture à prix bas. L'Aliaj encourage ce dispositif !

Afin de bénéficier d'entrées pour 2 spectacles,

1 place de cinéma, 1 exposition et 1 musée pour 9,5 €, les jeunes charentonnais peuvent se rendre à l'Aliaj et commander un carnet de chèques culture à leur nom. 3 000 spectacles conventionnés par le dispositif sont proposés aux intéressés. Par ailleurs, un animateur d'Aliaj peut accompagner ceux qui le souhaitent, samedi 13 mai au *one man show* de Bruno Salomone, samedi 20 mai pour "Wesh In Blages" (Shox hip-hop) et mercredi 7 juin au concert des "Têtes Raides".

D'autres spectacles accessibles : Saïan Supa Crew, Debout sur le Zinc, 100% Debbouze, Théâtre d'impro, Maceo Parker, Linda Lemay, Rencontres hip-hop, Soirées afro-latines...

EN BREF

► ASSOCIATION DES FAMILLES

Groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans

L'Association des Familles de Charenton vous invite à partager votre expérience de parents avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie de la petite enfance, mardi 25 avril, de 20h30 à 22h, 4, rue de la Mairie - Porte C, rez-de-chaussée. D'autres réunions sont programmées tous les 4^e mardis du mois.

► COMITE DE JUMELAGE ISRAËL

Jeudi 2 mars, le jumelage Zichron-Yaacov, en collaboration avec les professeurs du Conservatoire municipal de musique André Navarra, a proposé un concert commenté de musique juive et israélienne. La qualité du commentaire et de l'interprétation musicale a ravi les nombreux spectateurs qui ont chaleureusement félicité les interprètes au cours d'un pot amical servi à l'issue du concert, clôturant cette soirée dans la bonne humeur.

► FORMATION PREMIERS SECOURS

La Protection civile vous informe de ses prochaines dates de formation aux gestes de premiers secours.
Samedi 29 avril (14h à 18h)
Dimanche 30 avril (9h à 18h)
Samedi 13 mai (14h à 18h)
Dimanche 14 mai (9h à 18h)

► FÊTE DE LA CONVIVIALITÉ

Retenez déjà la date du prochain pique-nique dans les différents quartiers : dimanche 21 mai à partir de 12 h. L'animation musicale sera assurée par le Comité des Fêtes. Nous reviendrons plus en détail sur cette manifestation dans le prochain Charenton Magazine.

Agenda

Au T2R – Théâtre des 2 Rives

Mercredi 26 avril
à 15h et 20h45

Connaissance du monde :
L'ouest américain !

Par **Christian Verot**

Tarifs : 8,70 € - 6,60 €

Du 27 avril
au 21 mai au Petit t2r
du mardi au samedi à 20h30
et le dimanche à 17h

La corde,
de Damien Mongin

Une coproduction T2R / Le D'ores et déjà
Equipe artistique : Mélanie Couillaud, Sylvain
Creuzevault, David Georgelin, Adrien Lamande,
Damien Mongin, Adèle Ogier.

Vendredi 28 avril
de 19h à 20h45 au T2R
Conférence d'Histoire de l'Art
Le Douanier Rousseau
(1844 – 1910)

Organisée par l'Atelier municipal d'Arts
Plastiques Pierre Soulages et présentée par
Christine Kastner-Tardy, conférencière au
Musée d'Orsay.



Vendredi 5 mai
à 20h30 au T2R



Lunes de miel

Avec : Pierre Ardit, Evelyne Bouix, Elisa Servier,
Franck Mercadal, Sophie Mayer.

T2R - 107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 67 00

A l'Espace Art et Liberté

Expositions

"D'art en pubs"

Du 4 au 20 mai



Du mercredi au samedi
de 13h à 18h.

Vernissage jeudi 4 mai à 19h.

Samedi 13 mai à 16h :

Visite commentée de l'exposition par Mylène
Sarant, professeur d'Histoire de l'Art.

Dans le cadre de l'opération
"Poésie en liberté"
"La Femme
vue par elle-même"

Du mardi 25
au samedi 29 avril

Mise en scène : François Bourcier.
Une exposition poétique où la poésie est
femme. Un parcours musical et sonore qui unit
la poésie féminine d'œuvres d'artistes
femmes (photographies, sculptures, peintures).

Vernissage jeudi 27 avril
à partir de 18h.

Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais
Entrée libre

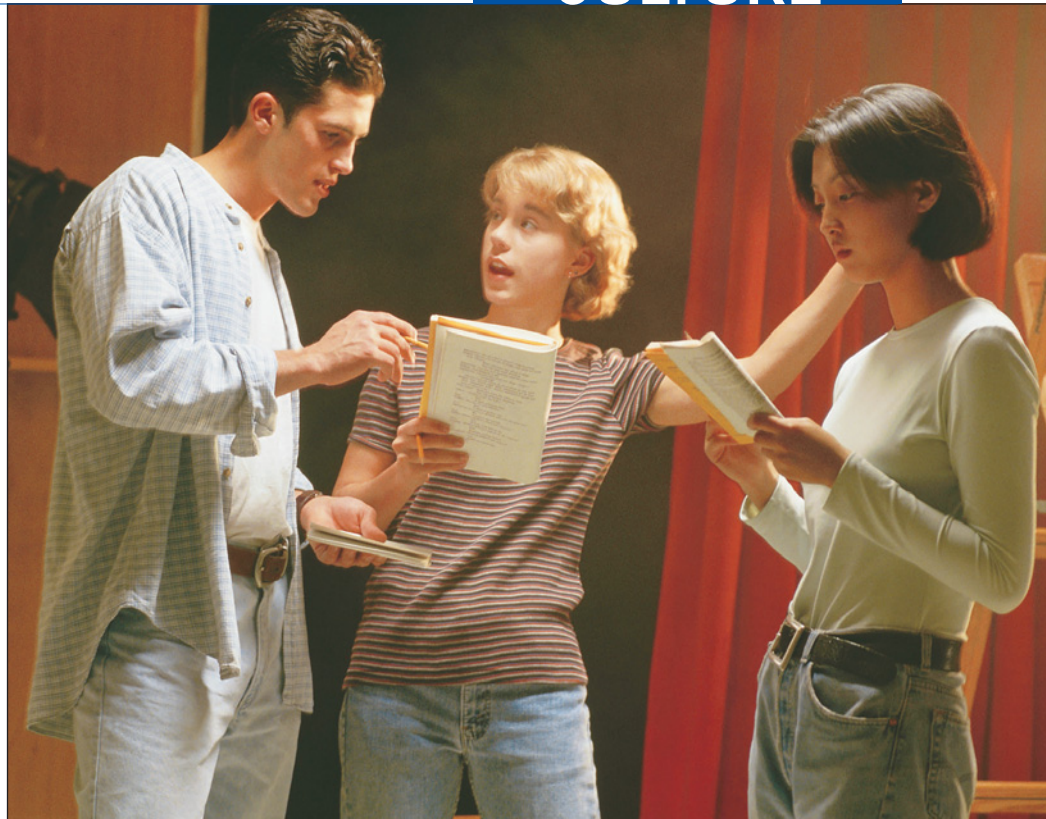
"Promenade
poétique"

samedi 20 mai
14h / 18h

Des comédiens, des acrobates,
des jongleurs ... souffleront tendrement aux
promeneurs de la poésie à l'oreille, au travers
d'une déambulation poétique sous forme de
"carte du tendre".

“Auteur dans la Cité”

Une magnifique aventure culturelle prend forme à Charenton et à Saint-Maurice : écrire une pièce, la mettre en scène et la faire jouer au T2R, par des acteurs amateurs et professionnels.



Tout a commencé lors d'une rencontre avec un auteur, Philippe Touzet, au détour d'une lecture au festival "off" d'Avignon. Puis, de discussions et d'une similitude de points de vues autour de la création contemporaine et des spectacles vivants, une idée forte et novatrice est née : le projet "Auteur dans la Cité".

■ Une idée de Résidence la plus complète possible

Signe fort de la politique culturelle volontariste du territoire intercommunal Charenton – Saint Maurice, le projet "Auteur dans la Cité" soutient la création contemporaine tout en développant la pédagogie et la formation du public : le public deviendra acteur. Dans cette même logique d'interactivité, l'auteur viendra à sa rencontre. Tel est en fait le principe des résidences d'auteurs : un auteur immergé dans un public de proximité, missionné pour écrire, lire, faire lire, et mettre en scène, dans la ville, en Auteur Citoyen. "L'idée est d'amener le public à comprendre qu'un citoyen est quelqu'un comme tout le monde, un citoyen qui peut faire des choses extraordinaires. Le concevoir, c'est porter un autre regard sur le spectacle d'aujourd'hui. Les auteurs contemporains s'adressent au public directement. Ils sont souvent des comédiens également et ne veulent plus être mis sur un piédestal." précise Valérie Dréno, Directrice des Affaires Culturelles.

■ Philippe Touzet : auteur associé



Philippe Touzet, auteur dramatique, comédien et metteur en scène a écrit huit pièces originales, dont sa dernière publication "Entre chienne et loup", aux Editions Espace 34. C'est avec lui que le projet a grandi. Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargée de la Vie Culturelle, est tombée sous le charme de "son écriture fine et pleine de poésie, véritable éponge de notre quotidien". Pendant dix mois, il sera l'Auteur Associé des Théâtres. Sa mission pour la Communauté de Communes : écrire une pièce de 30 à 50 personnages, la

mettre en scène et attribuer les rôles à des acteurs amateurs et professionnels de Charenton et de Saint-Maurice, pour au moins trois représentations publiques dans la grande salle du T2R lors de la saison 2006/2007.

Un spectacle à dimension professionnelle avec la participation de citoyens volontaires, collégiens, lycéens, compagnies amateurs et professionnelles. Philippe Touzet s'immergera également dans la Cité à travers des ateliers d'écritures d'octobre à décembre 2006 et des lectures mensuelles de novembre à avril 2007. "Il s'agit d'un projet très novateur. La plupart des résidences d'auteurs durent en moyenne 3 à 4 mois et les auteurs s'associent en général à des centres dramatiques nationaux. Celle-ci durera une dizaine de mois dans un théâtre municipal, c'est très long. Je vais insérer un maximum de personnes dans mon travail de création théâtrale. Les partenaires potentiels du projet, les élus, le directeur des Théâtres, les compagnies professionnelles et amateurs, formeront une équipe pour que la parole soit donnée à la Cité et que la culture s'intègre en une même unité de temps, de lieu et d'action; parce que le théâtre n'est pas une culture élitiste! Ecritures, lectures, rencontres, auditions, répétitions ... un gigantesque projet de résidence dans lequel ont été incluses toutes les diversités. Cela n'a jamais été fait !", ajoute Philippe Touzet, parti quelque temps travailler à sa création...

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



AUGMENTATION DES IMPOTS LE DEPARTEMENT PREND LA SUITE DE LA REGION

Nous avons fait état le mois dernier des hausses sans précédent de la fiscalité (+ 30%) décidées par le Conseil régional d'Île de France. **C'est au tour du Conseil général du Val de Marne d'augmenter les impôts.** Ces hausses ne sont pas neutres sur la feuille d'impôt du contribuable car la part du Département s'élève à 33% (quand un contribuable paie 100 €, le Département perçoit 33 €).

Quelques chiffres : + **6,75% d'augmentation de la taxe professionnelle** (encore un coup contre les entreprises et contre l'emploi), + **4,5% pour les taxes foncière et d'habitation** (où sont les beaux discours sociaux de la gauche ?), + **22,3% pour le montant prévisionnel de la charge pour emprunts** (autant de dettes supplémentaires pour les générations futures). Ces hausses pourraient être justifiées si elles correspondaient à un ambitieux programme d'investissement. Ce n'est malheureusement pas le cas. Hormis le pôle Orly-Rungis et les villes communistes de Seine Amont, les autres communes du Val de Marne continuent à être oubliées dans les grands projets. Les recettes supplémentaires ainsi perçues vont servir à des subventions contestables, à des études, forums, missions et autres observatoires en tous genres.

Le Département se réfugie derrière les transferts de compétence de l'Etat pour expliquer ces hausses (la Région avait donné les mêmes explications) ; ces arguments sont pour le moins restrictifs. Il ne s'agit pas de réclamer davantage de décentralisation et donc de nouvelles responsabilités pour ensuite accuser l'Etat de s'en remettre aux collectivités locales.

Les Villes aussi subissent ces transferts et étant en bout de chaîne, elles récupèrent des compétences de plusieurs collectivités : les permis de construire autrefois instruits par la DDE reviennent à la Ville ; les routes départementales deviennent communales (exemple à Charenton avec la rue Victor Hugo) ; l'enlèvement des épaves assuré par l'Etat est désormais à la charge des communes ; ...

Rappelons également, contrairement à de nombreuses villes, que Charenton ne dispose d'aucune crèche départementale, toutes les crèches étant communales, que nous subventionnons volontairement deux lignes de bus, et que nous voyons ces nouveaux transferts comme une marque de confiance et comme une possibilité d'agir au plus près de l'intérêt de nos concitoyens.

Malgré les charges supplémentaires, nous n'augmentons pas les impôts et pensons ne pas avoir à emprunter.

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"

Élans et renoncements !

Depuis 2001, nous vivons dirigés par une équipe municipale qui s'est illustrée dans une sorte de "go and stop", **c'est-à-dire dans des élans suivis de renoncements... non avoués :**

- Ce fut le temps de l'investissement incontrôlé et maintenant celui des "vaches maigres" ;
- Ce fut le gonflement inconsidéré des emprunts de notre ville suivi par des années de rigueur ;
- Ce fut la promesse de ne pas toucher à la fiscalité et l'inflation des impôts communaux ;
- Ce fut le temps des fêtes et de leurs arrêts : "Fête de la musique", "Festival de l'Art rue", ...
- Ce fut la création de la "fête de la convivialité" et de son absence de suivi ;
- Ce fut l'implication dans les transports en communs, le subventionnement des bus 109 et 111 et la suppression de la quasi-totalité du service de la navette municipale ;
- Ce fut le temps des grands travaux de l'école de Conflans et l'abandon du Collège ;
- Ce fut la création de correspondants de quartiers et l'absence de structure d'accompagnement ;
- Ce fut l'abandon des chiens policiers municipaux et la création de démagogiques et dangereuses rondes de nuits des élus ;
- Ce fut l'ouverture à la représentation syndicale pour le personnel communal et l'absence totale de concertation ;
- Ce fut la chute vertigineuse de la capacité d'autofinancement de la ville et sa restructuration à marche forcée ;
- Ce fut des Charentonnais qui avaient cru élire des gens nouveaux et trouvèrent les mêmes scléroses ; ...

Que d'élans de façade. Que de renoncements non avoués !

Pour nous, élus de gauche, une politique municipale s'inscrit dans le moyen et long termes.

Nous avons la conviction que les Charentonnais ne doivent être les victimes des errements de leurs décideurs, mais les bénéficiaires d'une politique construite et cohérente, faite dans la concertation et après l'adhésion du public concerné.

Combien de temps encore les Charentonnais vont-ils tolérer de se laisser mener de telle sorte ?

Pour joindre vos élus :
Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
Président du groupe d'opposition
de gauche des élus "Réunir pour Changer"



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

FEVRIER 2006

HOANG--SAMPÉREZ Alexandre,
CHEVALIER Roxane, MORO Aline,
TAÏEB Elléa, SOCHA Evi.

MARS 2006

BOUCHELLAH Erwan, GUÉGUEN
Yoana, FIORETTI Mattéo.

Décès

Avec nos sincères condoléances

DECEMBRE 2005

RISORTO Vincentine, DEMAZURE
Edmond, PERNET Renée, DEAM-
BROGIO Jean-Baptiste,
CRETIN Geneviève.

JANVIER 2006

GUILLARD Suzanne, LAURENS
Patrick, CHAUVIN Yvonne, CORBIC
Geana, KRETZ Jeannine
MURACCIOLI Renée.

FEVRIER 2006

GROSSO Claude.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en avril 1990 doivent venir se faire recenser d'avril 2006 à mai 2006. Ceux nés en mai 1990 doivent venir se faire recenser de mai 2006 à août 2006. Ceux nés en juin 1990 doivent venir se faire recenser de juin 2006 à septembre 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire. Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service État-Civil. 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 18 mai 2006 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 13 avril 2006 à partir de 19h.

Enquêtes

L'INSEE réalise tout au long de l'année 2006, une étude sur le logement, sur l'emploi en continu, sur le budget de la famille et une enquête sur les conditions de vie des ménages. Quelques familles charentonnaises recevront la visite d'un collaborateur de L'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2^e mercredi du mois (mercredi 12 avril) et le 4^e samedi du mois (samedi 22 avril).

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. **Appelez le 15.**

Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, la Coupole, Place des Marseillais, métro Liberté. Inscriptions au 01 49 77 64 84.

Pharmacies de garde

- Dimanche 9 avril
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 16 avril
Nguyen - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32



- Lundi 17 avril
Dike - Bonneval -24, rue Adrien Damalix
Tél. 01 43 68 08 13
- Dimanche 23 avril
Pol - 46, av. du Mal de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. 01 43 68 20 33
- Dimanche 30 avril
Mortillaro - 58 bis, Quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50
- Lundi 1^{er} mai
Luteyn - 3, place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68

"Le Grand Nettoyage"

Jeudi 27 avril : rues de Conflans, Pasteur et Jean Pigeon

Jeudi 18 mai : rues de l'Archevêché et Villa Saint-Pierre

Les riverains devront déplacer leur véhicule, car le stationnement sera interdit toute la journée, dans les rues concernées par "Le Grand Nettoyage".

Exposition

Gérard Caudroy, artiste maisonais familier des manifestations culturelles de Charenton, expose ses peintures sur toile et sur papier jusqu'au 27 avril, à la Galerie Actée, du lundi au jeudi de 15 h à 19 h et sur rendez-vous.

**Galerie Actée - 114, rue de Paris
Tél. 01 43 96 30 52**

Charenton Magazine n°114 - Avril 2006
Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la Communication - Tél : 01 46 76 48 10
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte.
Rédaction : Corinne Bellotte - Guillemette Rouchès (sauf p. 3, 10 et 26),
en collaboration avec les services municipaux
Crédit photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchès I. Stéfán (sauf P.5)
Mise en page : Cyrille Doumbé
Site Internet : <http://www.charenton.fr>
Impression : Actis

MAI 2006



A Charenton,
le stationnement
Prend des
couleurs !



www.charenton.fr